



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°279 du 18 janvier 2018

SOMMAIRE

- **Compte rendu FMTS décembre 2017**
- **Rapport à la CE du 11 janvier 2018**
- **Résultat des votes de la CE des documents préparatoires au Congrès du SNTRS-CGT**

Compte rendu FMTS décembre 2017

La 22^e Assemblée générale et le 88^e conseil exécutif de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS) se sont tenus au Sénégal, à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, du 4 au 7 décembre 2017. Co-organisée par les deux syndicats sénégalais, SAES (Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur) et SUDES (Syndicat Unitaire et Démocratique des Enseignants du Sénégal), cette manifestation a réuni des participants de 15 pays : Algérie, Burkina Faso, Canada [Québec], Chine, Côte d'Ivoire, Espagne, France, Gabon, Japon, Maroc, Mongolie, Niger, Portugal, Russie, Sénégal ; 3 pays étaient excusés : Argentine, Canada anglophone et Congo-Brazzaville, ce dernier car les collègues censés venir étaient en lutte depuis des mois pour obtenir leurs salaires.

L'Ugict-CGT y était représentée avec 2 délégués (Dominique Ghaleb Ugict, et Dina Bacalexi SNTRS). Le Snesup-FSU avait également 2 délégués et le SNCS-FSU 1 délégué. Renata Tretiakova de l'espace international de la CGT y participait comme observatrice. Deux personnes proposées pour le nouveau comité exécutif ont été élues : Sylviane Lejeune (Ugict-CGT) et Dina Bacalexi (sortante, SNTRS-CGT), ainsi la CGT conserve ses deux sièges. Le Snesup-FSU a proposé Marc Delepouve pour le CE et le poste de secrétaire général adjoint : cette proposition a été formulée aussi par d'autres organisations (Portugal...).

En marge de chaque AG de la FMTS, un Symposium scientifique est organisé. Le thème du Symposium à Dakar était « science et développement durable en Afrique et pour l'Afrique ». Le professeur Bonaventure MVE ONDO (philosophe, Gabon, Université de Libreville) a été l'invité principal, avec un exposé intitulé « Sortir de la fracture scientifique ». Deux tables rondes ont suivi : « science et éducation » et « faire face à la privatisation et la marchandisation ».

CE sortant 4.12.2017

L'AG a un statut de congrès : elle élira le futur CE et le secrétariat international. Proposition pour le bureau de l'AG : les membres du secrétariat international sortant, 2 représentants du Sénégal (1/syndicat) et 2 personnes proposées pour le nouveau secrétariat (Snesup-FSU France et Snesup Maroc). Propositions de présidences des séances.

SNTRS : ces propositions pour le bureau et les présidences de séances ne contiennent que des hommes. La seule femme présente à la tribune est préposée à la prise de notes. La FMTS doit tenir sérieusement compte de la parité non en tant que « quota de femmes », mais en tant que promotion de ses membres féminins, tout aussi investies et compétentes.

Trésorier FMTS : la FMTS dépend des propositions de ses organisations membres, c'est à elles qu'il faut adresser cette remarque. **Algérie** : même s'il est vrai que nous tenons compte des propositions des organisations, il faut trouver une solution pour inclure plus de femmes. **Proposition Snesup-FSU** : 3 femmes au bureau (France, Algérie et Portugal), accepté.

Composition du prochain CE : à partir des propositions des organisations (tenir compte de la représentativité par pays/organisation), et candidatures individuelles. Cette « bizarrerie » de la FMTS s'explique par son histoire : en 1945, à Moscou, près de 300 scientifiques de haut niveau ont souhaité s'organiser suite à Hiroshima et Nagasaki. La FMTS a démarré en 1946 en France, avec 9 organisations. Frédéric Joliot-Curie, l'un des fondateurs, souhaitait un engagement des scientifiques pour une politique de la paix et contre la bombe atomique, mais la CGT ne voulait pas alors s'engager, par peur que cela tourne contre le nucléaire. Or, la guerre froide a changé la donne et en 1968, suite aux contacts de Français, Britanniques etc. non seulement la CGT s'y est engagée, mais aussi il a été acté que la FMTS pourrait se renforcer avec des individus partie prenante de différents combats pour la paix, le développement, le féminisme etc., de personnes engagées dans des sociétés savantes progressistes, sans pour autant marginaliser les syndicats, qui restent les principales forces.

Mongolie : créer un groupe de travail sur le rôle du FMI et son impact sur l'économie mondiale, y compris la gestion des ressources. *Le Président de la FMTS élargit au rôle des organismes internationaux en général, y compris l'ONU, mais constate que pour l'instant la FMTS n'a pas les forces de multiplier ses groupes de travail.*

AG 1^{re} journée 4.12.2017

Participation du recteur de l'UCAD, du secrétaire général du MESRI sénégalais (ancien étudiant du recteur !), des représentants des syndicats hôtes, SAES et SUDES ; ce dernier prononce l'allocution de bienvenue, avant l'exposé du Président de la FMTS.

SUDES : la FMTS revient à Dakar 25 ans après sa 16^e AG de 1992. Les syndicats hôtes ont commencé la préparation il y a 2 ans (CE de Barcelone et de Minsk), et réussi à obtenir l'aide de leur MESRI et de l'UCAD : salles mises à disposition gratuitement, hébergement et repas gratuits pour les participants. C'est une reconnaissance du rôle de la FMTS depuis l'après-guerre notamment pour un engagement des scientifiques en faveur de la paix et du désarmement.

Recteur UCAD : l'UCAD, haut lieu du savoir et première université francophone en Afrique, est très intéressée par le thème du Symposium, car aucun développement humain n'est possible sans paix : c'est une des priorités de la « responsabilité sociale » des scientifiques. C'est pourquoi l'engagement de la FMTS est salué.

Jean-Paul Lainé, président de la FMTS ([le texte intégral de son rapport introductif est en ligne https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/LYTsgmbJhb0BaRu - pdfviewer AG22-47](https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/LYTsgmbJhb0BaRu - pdfviewer AG22-47))

La situation internationale récente n'est pas favorable au progrès scientifique : les USA de Trump viennent de quitter officiellement l'UNESCO, dans plusieurs pays les scientifiques sont persécutés par des régimes autoritaires ou dictatoriaux (Brésil, Turquie, Congo-Brazzaville...), la question des réfugiés nous interpelle en tant que citoyens et « honnêtes hommes ». Mais de bonnes nouvelles existent : le progrès scientifique a permis de faire face à de terribles épidémies comme Ebola, la coopération scientifique a donné naissance à des programmes et équipements ambitieux (CERN, ISS), le prix Nobel de la paix a été décerné à l'ICAN reconnaissant officiellement son travail pour le désarmement, la « recommandation chercheurs » de l'UNESCO récemment révisée est un progrès notable tenant compte des conditions de travail des scientifiques, suite notamment à l'investissement d'organisations affiliées à la FMTS qui ont fait pression sur leurs gouvernements, les COP21-23 dénotent une prise au sérieux par les États des questions environnementales. Il faut rester vigilant car l'obscurantisme est toujours vivace (cf. suppression de la théorie de l'évolution des programmes scolaires aux USA et en Turquie) et les médias pratiquent la désinformation à grande échelle. Nous avons une pensée pour nos étudiants, rentrés dans leurs pays aujourd'hui en guerre (Syrie...).

Dans cette même salle de l'UCAD, Sarkozy avait prononcé son discours honteux et néocolonialiste. En France, Valls premier ministre a dénigré les scientifiques qui voulaient mettre en place des programmes de recherche suite aux attentats terroristes : « expliquer c'est excuser ». Les causes du colonialisme du 19^e siècle, à savoir le partage de l'Afrique par les Grandes puissances et l'accaparement de ses ressources par le capitalisme ont été ignorées par les gouvernements et le sont encore aujourd'hui. L'évocation de la démocratie est souvent un affichage : quelle démocratie pour l'administration Trump ? Les COP n'engagent personne, ce sont juste des paroles : il faut que l'ONU ait un réel pouvoir y compris d'imposer des sanctions.

Les conditions de travail des scientifiques se dégradent de plus en plus : attaques contre la recherche fondamentale, marchandisation, mise en concurrence, et surtout montée de la précarité.

Les activités de la FMTS : propose d'instaurer une journée internationale annuelle contre la précarité (le 15 mars ?) ; intervient régulièrement à l'UNESCO, fait partie du forum des ONG où elle a proposé d'organiser une conférence « la science dans les têtes et la science dans le siècle » ; elle participe aux Forums sociaux mondiaux (Salvador de Bahia 2018). Comme elle est une organisation indépendante, elle n'est subventionnée par personne et n'a pas de « fondation » pour lever des fonds : ses moyens financiers proviennent de ses affiliés et sont limités.

Les groupes de travail de la FMTS : (1) paix et désarmement : on salue la signature, le 7.07.2017, du traité international pour l'interdiction des armes nucléaires par une majorité de 122 pays-membres de l'ONU ; il est nécessaire de s'attaquer aussi aux nouvelles armes « numériques ». (2) énergie-climat : rôle de la science dans la lutte contre les GES (gaz à effet de serre), accès à l'énergie pour tous sur la planète, sens donné à la « transition énergétique ». (3) conditions de travail : droits des personnels (y compris syndicaux), protection (p. ex. des lanceurs d'alerte), promotion de la recommandation de l'UNESCO et l'utiliser face à nos gouvernements. **N.B. les recommandations de l'UNESCO n'ont pas de caractère contraignant et n'impliquent pas de sanctions pour les pays qui ne les respectent pas.** (4) UNESCO : à part la contribution essentielle à la révision de la recommandation « chercheurs », la FMTS a initié une formation d'hydrologues et technicien.ne.s d'eau en

Afrique, dont la première étape s'est achevée avec succès (14 stagiaires de la Côte d'Ivoire et la RDC), la suite est en cours (20 stagiaires de 6 pays : Tchad, Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, Togo et Niger).

La FMTS améliorera sa communication et sa visibilité, élargira ses coopérations et essaiera d'établir une programmation pluriannuelle de ses prochains CE dans un pays différent à chaque fois.

Symposium 5.12.2017

Représentants MESRI Sénégal (nous regroupons ici l'exposé de clôture de la veille et d'ouverture du Symposium par deux représentants différents du ministère). Le défi pour l'Afrique est de développer sa propre science, indépendante des anciennes puissances coloniales. Le SAES et le SUDES ont contribué efficacement à cette politique suite à la concertation lancée par le MESRI. SNRI sénégalaise 2020-2022 : favoriser les STEM (*science, technology, engineering, mathematics*) surtout dans les nouvelles universités bientôt ouvertes, rénover l'UCAD, mesures sociales pour les personnels et les étudiants. Ambition pour la recherche, qui doit irriguer la société. La concertation de 2013 a mobilisé tous les acteurs de l'ESR, les syndicats ont eu un rôle important et ont été entendus. Pour la première fois dans l'histoire du pays, l'ESR a été discutée en conseil présidentielle, d'où sont sorties 11 directives du Président de la République : STEM et orientation professionnelle ; développement des TIC ; meilleure administration ; introduction dans les cursus de la culture de la paix ; revalorisation importante des carrières des personnels ; mesures sociales pour les étudiants ; accès facilité à l'ESR pour tous ; encouragement de l'innovation ; ouverture à l'Afrique et au monde ; meilleure gestion ; augmentation des investissements financiers.

Pour le « plan sénégalais d'éducation » (qui ne concerne pas que l'ESR), l'État investit 860 millions de dollars. Concernant l'ESR : 38% des investissements déjà réalisés, 43,48% en cours, 1,45% n'a pas encore commencé. Il est vrai que « cela prend du temps de créer une université », mais l'ambition est de « porter l'ESR à chaque coin du Sénégal » en 2022, à commencer par renforcer les pôles existants (UCAD à Dakar, Gaston-Berger à Saint-Louis) et en développer de nouveaux au nord, au sud et au centre du pays : future université à Thiès, 450 km de la capitale avec entre autres des départements d'études agricoles, d'arabe et études islamiques. Il faut améliorer la « professionnalisation » et pour ce faire créer des établissements technologiques (*sortes d'IUT*) en lien avec les universités : 14 programmés, 5 en construction. Afin de favoriser l'accès à des étudiants éloignés des centres, une université « virtuelle » est en cours de création en lien avec les universités « réelles ». Afin de favoriser l'accès des populations au savoir, des « espaces numériques ouverts » (EPO) sont aussi en construction, y compris dans des quartiers populaires (*nous en avons visité un dans la banlieue très populaire de Pikine*) : lieux d'étude, de services pour les habitants, de télé-médecine ouverts à tous. Tout leur mobilier sera construit par des artisans sénégalais pour favoriser l'emploi local.

200 nouveaux postes de personnel scientifique seront créés. Plan d'action sociale pour les personnels et les étudiants : constructions de logements sociaux (cité des enseignants, cités universitaires de 1 700 lits) et bourses.

Toutes les universités seront reliées par le « WiFi campus ». L'accès gratuit à des bases de données internationales (comme Scopus) est négociée, des programmes en faveur des femmes chercheuses, à commencer par l'augmentation des doctorantes, seront développés. Favoriser la diffusion de la culture scientifique augmentera le nombre d'étudiants et de docteurs, car le Sénégal en manque.

L'UCAD est fière de ses 44 nationalités : le ministère veut développer le « label étudier au Sénégal ».

Pour une meilleure gouvernance des universités, des personnes issues du privé siègent aux conseils centraux.

Remarques SAES (*qui préside la séance*) : c'est bien de construire pour faire face aux besoins, mais il faut faire attention aux marchés conclus. Pourquoi le ministère laisse 30% des étudiants s'orienter vers le privé tandis qu'il prétend valoriser l'université publique ? Les syndicats ont demandé non seulement des centres de « savoir virtuel », mais aussi présents. Ils ont été entendus, mais restent vigilants pour que toutes ces nouveautés ne deviennent pas payantes pour la population. Le rythme des investissements n'est pas aussi rapide que le dit le ministère. Pour la participation des extérieurs à la gouvernance des universités, les syndicats envisageaient plutôt des acteurs associatifs comme les parents d'élèves/étudiants, non le secteur lucratif.

[Les syndicalistes nous expliquent que l'orientation presque exclusive vers les STEM a fait l'objet de controverses avec le ministère, qui se justifie par le besoin \(réel\) de développer la technologie et accroître l'indépendance.](#)

Dans le débat, quelqu'un a prétendu que le nombre de diplômés « littéraires » est excessif (70%) c'est pourquoi l'accent sur les STEM, mais n'a pas précisé ce qu'il entendait par « littéraires ».

Professeur Mve-Ondo (l'intégralité est en ligne https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/LYTsgmbJhb0BaRu_-pdfviewer AG22-50)

La situation de la science en Afrique et comment être plus utile pour l'Afrique elle-même et pour le monde.

Nous ne nous sommes pas démarqués de l'impérialisme colonial, d'une « science des Blancs » considérant l'Afrique seulement comme objet d'étude et visant à son occidentalisation. Les universités africaines continuent de proposer un grand nombre de doctorats sous direction européenne, sans se poser la question du pour quoi on forme des chercheurs. La collecte de données scientifiques se fait ici, mais leur analyse ailleurs : la distinction entre une science « primaire » (inférieure) et une autre, élaborée et supérieure, est encore prégnante. La « fracture scientifique » est réelle dans la nouvelle « société de la connaissance » : répartition inégale du savoir, silence assourdissant sur les grandes questions scientifiques du monde, absence de point de vue original. Le fait que les inégalités non seulement ne reculent pas, mais augmentent, est pour certains juste un dommage collatéral, mais pour nous c'est un sujet central.

Les brevets africains, seulement 2,6% du total mondial, proviennent essentiellement de 4 pays : Afrique du Sud, Maroc, Tunisie, Égypte. Nos universités servent-ils seulement à « consommer » un savoir produit ailleurs ?

Il faut sortir d'un modèle industriel colonial « de comptoir ». États, universités, associations, syndicats, scientifiques doivent se fixer l'objectif d'une Afrique sujet et objet d'une science utile à nos sociétés et notre développement. Il faut des investissements publics conséquents et des contrats « gagnant/gagnant » avec l'industrie. Le Sénégal dit consacrer 40% de son budget à l'éducation, mais cela reste insuffisant si l'on considère le désastre d'une économie qui importe à bas prix presque tout. Proposition : instaurer une sorte de *Tobbin Tax* sur ces importations qui détruisent la production locale et l'affecter à l'ESR, aux infrastructures et aux créations d'emplois notamment scientifiques. Le Sénégal pourrait prendre cette initiative. Ce n'est pas une restriction au commerce mondial, mais une protection de nos économies. Financée à hauteur des besoins et des ambitions, l'ESR sera plus efficace, les travaux des Africains plus diffusés, à commencer par ceux de nos étudiants.

Les syndicats, à part leur mission de défense des personnels et des conditions de travail, peuvent devenir des acteurs de ce processus.

SAES (président de séance) : ce qui est proposé n'est pas une « démondialisation » de l'ESR, qui ne nous aide pas. Nos jeunes partent étudier en Europe et, de retour au pays, continuent de travailler sur des sujets dirigés de l'extérieur : c'est cela qu'il faut changer.

Ndeye Mariane Seck Tall, ingénieure de génie civil de l'École Polytechnique de Dakar, sur le projet H2E (habitat économique et écologique)

Objectif : utiliser des matériaux de construction abondants au Sénégal et réhabiliter les techniques ancestrales afin de développer le logement social pour tous, y compris l'accès social à la propriété dès le début de la vie active, et créer des emplois dans la construction. Matériaux : terre crue (avec 6% de ciment), argile de Theiky (région de Thiès) et latérite rouge de Dougard, tous disponibles en abondance (sans épuiser la ressource). Ces constructions sont censées être économes en énergie et bien isolées (réduction des besoins en climatisation). Obstacles : les lobbies cimentiers (multinationales), certaines réglementations, et la mentalité des populations qui considèrent la terre comme un matériau « de pauvres ».

L'auditoire est intéressé par les aspects techniques et économiques/écologiques, mais pose la question du prix, car à l'achat le moins cher de ces logements coûte 46 millions de FCFA, c'est pourquoi il reste inabordable même aux classes moyennes (ont dit les collègues). Pour y remédier, l'ingénieure annonce un financement participatif.

Elena Kharitonova, Département d'études africaines de l'Académie des Sciences de Russie, sur les rapports Afrique-Russie

L'Afrique a besoin non seulement de partenaires économiques, mais surtout stratégiques, mais les entreprises russes ne voient que l'avantage capitaliste, à savoir l'exploitation des ressources en vue de profits. L'image de l'Afrique en Russie est un obstacle au développement de partenariats équilibrés.

En Russie, certains pensaient que la mondialisation et la fin de l'URSS ouvriraient la voie démocratique, mais déchantent aujourd'hui, car ce sont les guerres et les conflits qui se développent. On y réécrit même l'histoire de

la Seconde Guerre mondiale pour éviter les références à l'URSS. La mondialisation ne nous a apporté que du négatif.

Débat général sur l'ensemble des exposés (y compris du MESRI)

Les crises menacent l'humanité tout entière, mais il ne faut pas croire qu'elles peuvent être résolues grâce à la technologie : la question est politique, s'attaquer au capitalisme et aux multinationales. Les pays en développement sont menacés à cause des importations et de l'exploitation capitaliste de la propriété intellectuelle.

La science est une construction sociale. Les pays africains se heurtent toujours à la Françafrique. Si les gouvernements africains veulent retenir leurs scientifiques, ils doivent les payer en conséquence. Les pays où émigrent ces scientifiques doivent payer un dédommagement à l'Afrique qui les forme. Ce continent jeune a le droit de suivre sa propre voie.

Le SAES et le SUDES considèrent que la formation par et pour la recherche est très importante mais prend du temps ; le ministère doit en tenir compte : affecter un budget spécifique (car on ne sait pas quelle part de l'investissement global de 40% y sera dédié), faciliter l'accès, aider les écoles doctorales. Le « fonds africain pour la recherche » doit enfin devenir une réalité, pour l'instant on n'a même pas 1% du PIB pour la recherche. Vérifier que l'argent va vraiment à l'ESR et non dans les poches d'élites corrompues. Les syndicats doivent veiller constamment à la mise en œuvre des mesures annoncées par le gouvernement.

Les langues africaines sont mal considérées. Établir des liens entre une science « moderne » et les savoirs ancestraux contribuera à leur enrichissement mutuel.

Réponses Mve-Ondo

Si la taxe proposée voit le jour, sa gestion doit être confiée à une commission internationale d'experts désintéressés. Elle peut rapporter de sommes importantes, si l'on vise des secteurs hautement lucratifs comme les transports maritimes.

Dans nos pays, les personnels de l'ESR font face à des conditions de vie dégradées, c'est pourquoi l'action sociale par les syndicats est capitale : à l'université de Libreville, les syndicats ont mis en place un programme de logements sociaux pour les collègues (avec l'aide de l'université qui y voyait son intérêt), mais le ministère ne le voyait pas d'un bon œil car le contrôle lui échappait. Les syndicats sont un levier de transformation sociale et souvent de cohésion sociale, p. ex. dans certains de nos pays où on a des affrontements inter-ethniques issus de la colonisation : dans une université africaine, les syndicats étudiants ont réussi à pacifier des groupes qui se battaient avant avec des machettes et de les mettre à lutter ensemble pour leurs intérêts.

Le ministère construit des universités, mais cela ne suffit pas : il faut embaucher massivement et avoir une stratégie claire pour l'ESR dans l'avenir. Ces questions ne sont pas consensuelles, mais c'est le rôle des syndicats de les poser.

Table ronde « science et éducation »

Portugal : éducation scientifique dès l'école primaire. Agence nationale pour la « science vivante », qui organise dans tout le pays des rencontres régulières de scientifiques et du public, avec l'aide des municipalités et des établissements du secondaire. La société doit savoir ce que font les scientifiques.

Mouhamadou El Hady BA (UCAD et membre du SUDES) : « éducation scientifique et violence politique ». Présente des études sur les profils des terroristes islamistes et fascistes pour analyser dans quelles conditions l'éducation scientifique est un moyen de combattre l'obscurantisme et la violence : la rationalité scientifique n'est pas un apanage des STEM ; focaliser uniquement sur ces domaines comporte des risques car on voit que la majorité des terroristes violents d'une part sont très éduqués, d'autre part ont étudié presque tous les STEM. Contrairement à ce que prétend le ministère qui mise sur les STEM pour impulser le développement, cette voie exclusive est source de problèmes : le développement étant une construction sociale et humaine, les SHS ont un rôle capital dans la construction d'une nouvelle rationalité et d'un esprit critique. Aucun domaine scientifique n'a seul le privilège de constituer « un rempart contre l'obscurantisme ».

Chine (*China Association of Science and Technology, CAST*) : programme « alphabétisation scientifique pour tous » lancé par le gouvernement, dont la mise en œuvre est confiée aux scientifiques eux-mêmes et dont l'objectif est d'arriver à ce que la population soit « alphabétisée scientifiquement » à hauteur de 10% en 2020. Ils

sont déjà passés de 3,27% à 6,5% entre 2010 et 2015. Actions : traditionnelles, comme des partenariats avec le secondaire, différents prix pour les élèves, la « journée de popularisation de la science » (sorte de fête de la science) ; plus originales, tenant compte du caractère rural du pays et visant à rendre les ressources accessibles à tous : 969 « musées de sciences naturelles », lieux de rencontres des habitants et des scientifiques de toutes les disciplines (préhistoire, histoire, géologie, biologie etc.) ou « wagons de la science » qui sillonnent le pays. Ressources numériques en accès ouvert pour les scientifiques et le public.

Côte d'Ivoire : en Afrique, le lien entre science et éducation peut se faire grâce à l'emploi des outils traditionnels comme le conte ou la chanson dans l'éducation scientifique des scolaires notamment.

Débat

L'exposé sur les STEM suscite des questions et des inquiétudes, on demande plus de statistiques. Est-ce parce qu'ils sont ingénieurs qu'ils sont violents ou par ignorance de la religion, par manque d'éducation religieuse (une Sénégalaise souligne la responsabilité des familles, non de l'école, pour cette éducation, dans un pays 95% musulman), par détournement de la religion à des fins politiques ? Les STEM sans les SHS n'aident pas à accomplir les objectifs d'éducation scientifique, ni le développement d'esprit critique et la compréhension du monde nécessaire à la prise de décisions y compris politiques.

Opposition à cela : au Sénégal où les étudiants « littéraires » sont 70%, il faut rééquilibrer et c'est par les STEM que se diffusera la culture scientifique.

La science n'est pas seulement une accumulation de connaissances ou un « catéchisme », elle doit éclairer le citoyen. La « rationalité scientifique » et les Lumières ne signifient pas exclusion de tout élément considéré comme « émotionnel » : procéder ainsi c'est laisser « l'émotionnel », catalogué comme irrationnel, aux forces obscurantistes. Les scientifiques de gauche doivent donner l'exemple.

(Ugict) Il faut réhabiliter l'image des scientifiques dans les médias et la société, très dégradée aujourd'hui : un jeune serait plus enclin d'aller vers les métiers du commerce que de faire un doctorat. **(SNTRS)** Tous les exposés évoquent « la science » sans en donner une définition. Existe-t-il une « science » sacralisée, ou des « sciences » plus respectables que d'autres qui seules méritent ce nom ? Les liens avec l'éducation dès la maternelle sont indispensables, mais la « popularisation » de la science doit faire partie du travail quotidien des scientifiques et valorisée dans leur carrière, ne pas être une activité annexe ou bénévole.

Réponses

Au Portugal, il existe des programmes financés de « recherche partagée » (y compris interdisciplinaires) entre le secondaire et l'université, et ça marche. Nos manifestations en ville mobilisent les municipalités et leurs services qui sont difficiles à convaincre.

STEM : ce ne sont pas le seul facteur de radicalisation, mais les statistiques montrent leur prééminence chez les terroristes du monde arabe et les fascistes occidentaux, contrairement aux groupes violents d'extrême gauche. Une interprétation est que les personnes ayant fait des études d'ingénieur ont cru à des promesses d'ascension sociale et de richesse, dont la non réalisation a provoqué une déception violente. Si l'on considère les SHS comme marginales ou inutiles au développement du pays, on va vers une société à problèmes.

Table ronde sur la privatisation et la marchandisation

Sénégal (SUDES) : les chiffres du MESRI sont à relativiser. 40% pour l'éducation, mais la partie ESR est minime. Les pourcentages de « littéraires » et de « scientifiques » sont trompeurs aussi (pas de séparation stricte). La population sénégalaise, dont 52,7% a moins de 20 ans, a besoin d'éducation : 84% ne dépassent pas la primaire. Les candidats au bac augmentent de 11,55% chaque année, mais on arrive à seulement 17% de docteurs 57 ans après l'indépendance, c'est insuffisant. Les conditions matérielles de l'éducation publique sont mauvaises : 18% des écoles dans des bâtiments précaires, 67% de l'ensemble des enseignants sont vacataires. Nous voulons 1% du PIB pour l'ESR, mais le réalisé est seulement 0,4%. Le financement public de l'ESR doit être aligné à l'augmentation du PIB (qui est de 6-7%/an). Instaurer une taxe de 1% sur les salaires et de 0,25% sur le chiffre d'affaires des entreprises dédiée à l'ESR. La privatisation est une réalité, elle prend de plus en plus de place et grève le budget des familles. Même les bâtiments sont construits avec des fonds privés : 30% des écoles primaires grâce aux communautés de la diaspora. Pour faire face aux besoins, il faut construire 25 nouveaux amphithéâtres par an. Le MESRI doit combattre toute privatisation de l'éducation en général et de l'ESR.

Théoriquement, les écoles et universités privées sont contrôlées, mais ce n'est pas efficace. Personne ne les oblige à avoir du personnel stable et un bon niveau.

Québec (FQPPU) : les syndicats se mobilisent avec d'autres mouvements progressistes et obtiennent des résultats : adoption d'un Agenda 21 de la culture par le gouvernement du Québec, prise en compte dans chaque loi des objectifs de développement durable (ODD de l'ONU). Mais la tentation demeure pour les multinationales d'exploiter les riches ressources de notre sous-sol pour faire de juteux profits. Nous avons obtenu le rétablissement du financement (par le gouvernement fédéral) des centres de recherche sur l'environnement, interrompu par les conservateurs de Harper, et la réduction voire l'arrêt de production de pétrole.

Nous luttons contre la privatisation de tous les services publics, qui se négocie en secret dans les accords de libre-échange : accord trans-pacifique, CETA, ALENA. Ceux-ci prévoient que les entreprises peuvent faire des procès aux États si elles considèrent que les services publics empêchent leurs profits.

Nous promouvons un développement inclusif : chez nous c'est très important, car il « inclut » les communautés natives et accroît la fiabilité de la démocratie.

Le Canada est intéressé par l'Afrique, non seulement comme marché pour les entreprises. L'actuel gouvernement Trudeau semble réceptif.

Notre combat syndical est pour le développement de la recherche fondamentale avec un financement autonome, afin de ne pas asservir la recherche aux entreprises. Quelques pas ont été faits, comme la nomination d'un « scientifique chef » (autorité indépendante), l'une de nos revendications. Trudeau a promis une nouvelle législation qui interdit les paradis fiscaux : ira-t-il jusque-là ?

Russie : depuis des siècles, l'éducation chez nous est de la responsabilité de l'État. L'Académie des Sciences de Russie est financée par des taxes de 4 grandes et 6 petites villes et est indépendante. Mais même si l'ESR est un devoir gouvernemental, le privé s'en empare de plus en plus. L'État accorde des allègements fiscaux aux entreprises, mais perd de l'argent et les entreprises ne financent pas l'ESR de façon désintéressée. Notre expérience est très négative.

Nous sommes aussi confrontés au pouvoir : rappelons-nous que Poutine voulait privatiser l'Académie et qu'elle a été sauvée grâce à la mobilisation internationale.

Algérie : des lobbies font main basse sur l'économie algérienne, ils sont de plus en plus envahissants avec l'aide du gouvernement, ils peuvent même faire et défaire des ministres. Les organismes financiers internationaux comme le FMI, la Banque mondiale et les Banques centrales doivent être sous la tutelle de l'ONU ; ils ont conduit des peuples à la misère. En Algérie, l'éducation à tous les niveaux est 100% publique, mais des écoles privées fleurissent et attirent les élèves jusqu'à la dernière année avant le bac, où ils retournent au public pour les diplômes. Un budget conséquent est consacré à l'ESR, mais nous faisons face à une fuite des cerveaux. Notre ennemi c'est le capitalisme mondial qui ne connaît pas de frontières : pour le contrer, nous devons rassembler toutes les forces progressistes, syndicales et politiques. En désaccord avec la proposition de taxer les salaires : les salariés sont déjà trop taxés, il faut une taxation *du capital*. Instaurer une sorte de « taxe carbone » contre la fuite des cerveaux ?

Débat

Japon : la privatisation de l'ESR est de plus en plus envahissante et cause une souffrance des personnels, constitue un danger pour leur santé notamment mentale ; Le gouvernement a introduit la recherche militaire dans les universités. Pour contrer tout cela, nous utilisons la recommandation de l'UNESCO et sensibilisons le grand public.

Maroc : le taux d'étudiants dans la population en Europe est de 3-4%, tandis qu'en Afrique il n'arrive même pas au tiers de ce pourcentage. Pour l'augmenter, il faut des financements publics à la hauteur, quelles qu'en soient les ressources des États, car l'ESR est un bien public. C'est aussi essentiel pour les États que la défense dont personne n'imagine un financement privé.

Snesup-FSU : le privé s'introduit dans l'ESR publique de multiples façons, sans avoir besoin de la privatiser. En France, l'ESR est publique ; ce ne sont pas les universités privées qui constituent le risque, mais le but assigné au public de travailler pour des multinationales et la compétition entre collègues pour obtenir des financements : c'est l'esprit du privé qui s'introduit dans le service public. Faire siéger des représentants « socioéconomiques »

aux CA des universités signifie pour nous y introduire des représentants du monde capitaliste. Pour combattre efficacement, nous devons unir nos forces notamment entre le nord et le sud, faire attention à ce que disent les Africains.

Côte d'Ivoire : avec la bénédiction du gouvernement, 70% des étudiants se dirigent vers le privé. Les gouvernements africains reculent face aux financements privés.

FMTS : le financement de l'ESR pose la question dans quelle société nous voulons vivre. Récemment, les médias ont promu « l'afrocapitalisme » (?). Même l'UNESCO annonce une journée pour le développement en Afrique et dans le programme inclut « l'entrepreneuriat des jeunes Africains ».

SNTRS : nous nous opposons tous à juste titre à la privatisation de la recherche publique. Mais ne pouvons-nous pas envisager des coopérations harmonieuses, équitables et fructueuses entre la recherche publique et privée, pour la création d'emplois et le bien-être des territoires et des pays ? Dans quelles conditions ? [En off, le « président émérite » de la FMTS, André Jaeglé, a trouvé la question cruciale et pertinente, mais les intervenants de la table ronde l'ont ignorée dans leurs réponses.](#)

AG 2^e journée 6.12.2017

Rapport financier (en ligne <https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/LYTsymbJhb0BaRu - pdfviewer AG22-21>). De nouveaux membres veulent rejoindre la FMTS : syndicats (FQPPU, Burkina Faso, Congo Brazzaville, Niger), ou individus (le Professeur Mve-Ondo). Ils doivent payer leur cotisation. Désormais, le pays organisateur de CE ou AG doit trouver des financements (cf. Sénégal par l'UCAD et le MESRI), la FMTS complètera avec les frais d'interprétariat.

Les Sénégalais proposent de voter que pour les réunions statutaires il n'y aura pas de participations des participants (pas de frais de mandat). Des fondations progressistes internationales comme Rosa Luxembourg peuvent être sollicitées pour aider la FMTS.

Création d'une commission des finances auprès du trésorier. Son rôle est politique, non technique. Ne pas payer de frais de mandat pour les réunions présuppose que les organisateurs anticipent, mais la FMTS doit tenir compte des moyens de chaque organisation de pays affilié et ne pas exclure ceux qui n'ont pas de ressources : nous ne pouvons pas voter non aux frais de mandat, mais les moduler en fonction.

[Le rapport financier et le quitus sont votés à l'unanimité. Pas de vote sur les frais de mandat. La commission financière est créée.](#)

Débat général

Japon : nous luttons contre les armes nucléaires et la militarisation. Les mouvements civiques pacifistes exercent des pressions au gouvernement. Nous nous opposons au traité avec les USA, présenté comme concernant le nucléaire civil, mais selon nous militaire. Les mouvements pacifistes sont pour l'arrêt des réacteurs nucléaires et leur remplacement par des énergies renouvelables. [Ce point déclenche les polémiques comme il était prévisible.](#)

Snesup-FSU : ne pas perdre du temps avec les thèses divergentes de nos organisations sur plusieurs sujets, car l'heure est grave pour la recherche. Il faut un effort sans précédent de recherche publique sur les énergies renouvelables qui sont aujourd'hui objet de spéculation dans un marché « compétitif ». C'est notre devoir de le dire, en tant que travailleurs de la recherche.

Ugict (en réponse au Japonais) : nous n'avons pas mandat de notre organisation pour voter l'arrêt des réacteurs nucléaires. Oui à la proposition du Snesup, mais inclure dans cet « effort sans précédent » toutes les formes d'énergie qui permettent de lutter contre les GES et le réchauffement climatique.

SNCS-FSU : la FMTS doit revoir son passé et son futur, elle ne peut pas continuer avec sa forme actuelle faisant « doublon » avec l'IE. Elle devra solliciter comme membres des scientifiques éminents de partout dans le monde : elle gagnera ainsi de la visibilité. Aujourd'hui elle est un acteur entre de nombreux autres qui luttent contre la destruction de la planète. Il faut dire que le nucléaire sous toutes ses formes est nuisible à cause des déchets.

L'idée d'une « ouverture à des scientifiques éminents » pour avoir plus de membres est partagée par quelques autres, qui conseillent de « se rapprocher des universités » pour organiser les réunions de la FMTS comme des colloques scientifiques et avoir des subventions. Mais le **SNTRS** objecte qu'il ne faut pas se dévaloriser, penser que « les éminents et les excellents » sont toujours les autres : les présents à l'AG de la FMTS ne sont-ils/elles

pas de scientifiques de qualité, capables de réfléchir sur des grandes questions ? Nous ne venons pas aux réunions de la FMTS comme nous allons à nos congrès scientifiques habituels : la FMTS est scientifique *et* militante. Pour ne pas « faire doublon » avec l'IE, elle doit s'occuper de questions plus larges relatives p.ex. aux rapports science-société, comme les thèmes du Symposium. Nous avons la chance d'avoir de nombreux participants africains, les encourager à enrichir le débat avec leur regard original.

FMTS : nous sommes des scientifiques, donc des personnes rationnelles qui pouvons débattre scientifiquement sur des sujets non consensuels. Proposition : une journée sur tous les aspects du nucléaire, qui doit être dépassionné. Entre-temps, concentrons-nous sur ce qui nous rassemble, faisons pression aux gouvernements pour qu'ils ratifient le traité d'interdiction des armes nucléaires de juillet dernier. Les énergies renouvelables ne peuvent pas encore couvrir tous les besoins énergétiques sur la planète : nous devons veiller à ce que personne ne soit exclu ; pour l'instant, nous devons promouvoir toutes les formes d'énergie contre les GES. Nous rapprocher de la société civile où des organisations travaillent sur ces sujets.

Accord général sur la lutte contre la militarisation et les armes nucléaires et pour la paix, y compris au Moyen-Orient où l'administration états-unienne pyromane menace. Les Africains (**Niger et d'autres**) mettent le débat nucléaire sur d'autres bases que pour ou contre : leurs pays regorgent de ressources comme l'uranium, convoité par le capitalisme mondialisé qui les ruine et les appauvrit. L'extraction de ces ressources détruit les travailleurs et l'environnement. Avant de parler d'utilisation, il faut changer l'obtention des matières premières.

Le **Portugal** (OTC) répète que son organisation est pour l'utilisation civile du nucléaire, comme transition vers les renouvelables. L'urgence climatique est réelle. L'arrêt du nucléaire conduirait vers le pétrole et le charbon et aggraverait la précarité énergétique des populations. Quant aux déchets, ils proviennent en grande quantité des essais nucléaires, donc du nucléaire militaire.

Groupe 3, conditions de travail des scientifiques

[Ugict et SNTRS sont dans ce groupe. Le CR détaillé de sa demi-journée de travail \(en anglais\) est en ligne : https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/LYTsqmbJhb0BaRu - pdfviewer AG22-65.](https://ncloud.zaclys.com/index.php/s/LYTsqmbJhb0BaRu - pdfviewer AG22-65)

La réalité dans nos pays

Algérie : les chercheurs sont fonctionnaires, pas de problème de précarité au travail, mais grande précarité des conditions de vie, surtout de logement et surtout des jeunes, ainsi que fuite des cerveaux. **Portugal** : contrats très précaires ; aggravation chez nous avec la « crise », réduction drastique du personnel des centres de recherche ; maintenant le gouvernement de gauche essaie de rattraper. Les jeunes ont 5-6 métiers pour s'en sortir. C'est l'UE néolibérale qui en est responsable, les syndicats doivent intervenir à ce niveau. **Ugict** : la précarité est liée au financement de la recherche et aux orientations stratégiques (Lisbonne). En France, les gouvernements ont voulu réorienter la recherche pour « la compétitivité des entreprises », mais ils ont « oublié » le seul point positif de Lisbonne, 3% du PIB pour la recherche, publique et privée. Des recrutements (publics et privés) de jeunes sont indispensables, nous voulons des embauches de docteurs dans l'industrie pour faire de la recherche. Les gouvernements donnent des exonérations fiscales (crédit impôt recherche), c'est-à-dire finance les entreprises avec de l'argent public théoriquement pour créer des emplois de chercheurs, sans succès. L'Ugict est prête à aider la FMTS dans ce combat anti-précarité et pour la sécurité d'emploi scientifique, car elle participe au présidium d'Eurocadres. **Russie** : le niveau baisse à cause des contrats précaires (1 ou 2 ans), assortis de l'obligation de sortir 2 articles ; chasse aux citations ; nouveaux centres de recherche créés grâce à des financements états-uniens (MIT) où les salaires dépassent largement même ceux des professeurs titulaires de l'université de Moscou. **Côte d'Ivoire et Burkina Faso** : conditions de travail très difficiles par manque de soutien effectif des gouvernements et manque d'équipements. En théorie, il existe un « haut conseil de la recherche » et une SNRI, mais non en pratique. Les chercheurs sont dépendants de financements privés, la recherche ne profite pas à nos pays. Nous attendons beaucoup du soutien international, c'est pourquoi nous participons à la FMTS. **SNTRS** : l'action anti-précarité de la FMTS doit se coordonner avec l'IE, mais chacune est dans son rôle et nous ne sommes pas de trop pour lutter contre ce fléau. La FMTS traite plutôt le rapport science-société et met l'accent sur le gâchis social et humain engendré par la précarité, qui influe sur la production et la diffusion du savoir, sur l'intégrité scientifique, et ébranle la confiance de nos concitoyens envers la science et ses travailleurs. À la récente réunion du HERSC (comité syndical permanent européen ESR de l'IE), trois ateliers précarité ont été organisés : nous avons constaté que la précarité est « le bien le plus partagé » dans l'ESR européenne. [La FMTS demande l'envoi du CR de cette réunion. C'est fait.](#) **Ugict** : l'ESR doit permettre de développer le front des

connaissances car sans ça tout le reste n'existe pas. Nous attachons toutefois beaucoup d'importance à ce que l'ESR puisse favoriser le développement des capacités de production et d'innovation du pays. C'est pourquoi nous travaillons non seulement à défendre la recherche amont (financement, indépendance...) mais également à un transfert technologique qui se fait dans des conditions gagnant-gagnant.

FMTS : il faut effectivement une meilleure coordination avec l'IE. L'année dernière, nous aurions voulu co-organiser la « journée mondiale anti-précarité », mais n'avons pas réussi. En 2018, comme il y aura à Paris au printemps la réunion interministérielle pour célébrer « l'anniversaire du processus de Bologne » et que l'IE prévoit des actions à cette occasion, nous pouvons organiser la journée dans ce cadre. La sécurité de l'emploi scientifique est certes question de moyens, mais aussi de leur utilisation à bon escient et sous contrôle.

Recommandation UNESCO

FMTS : révision de celle de 1974, net progrès car pour la première fois la science est « un bien commun de l'humanité », et les conditions sociales et économiques de ses travailleurs expressément mentionnées. Les propositions de la FMTS ont été entendues. Comment la populariser et s'appuyer dessus dans chaque pays ?

Portugal, Algérie : faire un ouvrage collectif avec des articles par de scientifiques de renom. On pourrait diffuser un questionnaire aux affiliés de la FMTS pour un « état des lieux ». **Espagne, Burkina Faso** : pas besoin d'un livre, mais d'une « version simplifiée » avec les points essentiels et d'une campagne vers le public. **Ugict** : avoir une bonne recommandation ne garantit pas son application. La « charte européenne du chercheur » a été signée par tous mais appliquée par personne. La recommandation a-t-elle une utilité concrète ? **SNTRS** : l'ONU, même son Conseil de sécurité, n'a pas aujourd'hui des moyens pour faire respecter ses décisions. À plus forte raison l'UNESCO dont les recommandations ne sont pas contraignantes pour les États. Ces limites sont connues, mais ne doivent pas nous empêcher d'agir. Nous pouvons communiquer sur la recommandation à l'occasion de manifestations officielles grand public, comme la Fête de la science (ou ses équivalents par pays). La FMTS doit faire une version simplifiée des 15 pages pour faciliter notre communication.

Propositions adoptées : version simplifiée faite par la FMTS, questionnaire, communication dans les manifestations officielles, pression pour que les gouvernements l'appliquent. L'UNESCO veut assurer un suivi de la mise en œuvre.

Organisation par l'UNESCO d'un forum sur la science

FMTS : nous l'avons proposé au comité de liaison des ONG où la FMTS participe, tout le monde était d'accord mais l'UNESCO a très peu de moyens financiers pour l'organiser. Un tel forum traiterait entre autres les modifications des conditions de travail des scientifiques notamment à l'ère du numérique, y compris les questions du libre accès. Si l'UNESCO ne peut pas l'organiser, la FMTS le fera en 2019 avec l'aide de l'Académie des sciences russe. Attention, car le manque de moyens de l'UNESCO produit des tentatives de « récupération » des actions des ONG : l'Arabie Saoudite a proposé d'organiser le forum des ONG, s'achetant ainsi une bonne conscience.

Libre accès

La **FMTS** souhaite engager un débat et avoir une expression. **SNTRS** : tout à fait d'accord, c'est pourquoi un projet de déclaration est rédigé (en français et anglais) et sera soumis au vote de l'AG. Il faut promouvoir le libre accès par « voie verte », ne pas se laisser distraire par la « voie dorée », qui n'est pas le libre accès car ce sont les auteurs qui paient. Parler des articles, mais aussi des e-books et des données de la recherche, dans le cadre du respect de la propriété intellectuelle des chercheurs et de la vie privée. Promouvoir les archives ouvertes publiques : en France, nous avons HAL (*hyper articles en ligne*) pour les SHS et ça marche très bien car les collègues sont encouragés à y déposer leur travail et prennent conscience de son utilité. **SAES et autres africains** : le libre accès nous aidera beaucoup, car la documentation est chère : c'est un frein pour les chercheurs et pour nos étudiants. [Un étudiant qui nous a gentiment fait visiter le campus de l'UCAD et entrer dans la grande bibliothèque universitaire \(3 000 places\), nous a avoué que le prix de la documentation influe sur le choix du cursus d'études.](#)

AG 3^e journée 7.12.2017

Comptes rendus des groupes (cf. ci-dessus pour le groupe 3)

Groupe 1 « paix et désarmement » : comment agir pour faire connaître le traité d'interdiction des armes nucléaires de juillet 2017 et le faire ratifier par tous les gouvernements ? La difficulté est que les pays détenteurs de l'arme nucléaire ne se sentent pas concernés, donc le traité risque de rester lettre morte. La FMTS doit préparer une déclaration sur le sujet. Le groupe a discuté le traité Japon-USA, censé servir que pour les applications civiles, mais en fait militaire. Les Africains ont mis l'accent sur le pillage de leurs ressources en uranium par les multinationales ; cela les concerne plus encore que la militarisation. Les nouvelles armes numériques « intelligentes » sont un danger grandissant, car elles rendent la guerre « invisible » et les mobilisations pacifistes plus difficiles, puisque les pertes humaines, qui font réagir les populations, n'auront pas la même ampleur. Ces technologies avancent très vite, notre vigilance n'est pas à la hauteur.

Groupe 2 « énergie et climat » : la Chine a exposé les efforts considérables contre le réchauffement climatique et les GES, néfastes pour leur économie. Débat dans le groupe si les énergies renouvelables sont vraiment des énergies « propres ». Les Africains ont souligné que leurs pays sont les premiers touchés par le réchauffement climatique. Leurs gouvernements font une course de vitesse pour concurrencer le nord, tandis qu'ils devraient travailler pour l'accès à tous à l'eau et l'énergie et favoriser la recherche en faveur de l'amélioration des conditions d'hygiène, de santé publique, et l'éradication des épidémies (Ebola, paludisme...). Proposition : pour préparer une déclaration sur le climat, organiser un séminaire de 2 jours dans un pays africain.

Débat

Russie : tout en étant absolument contre les armes nucléaires, la dissuasion ne serait-elle pas un moyen de changer les équilibres géopolitiques et un outil de lutte contre la guerre ? **SNCS-FSU** : contradiction d'être contre les armes nucléaires mais pour le nucléaire civil ; les deux sont aussi dangereux. Vous évoquez des textes à voter : notre syndicat n'a pas donné mandat pour cela et se demande comment fonctionne la FMTS. Tous les syndicats présents qui participent aussi à l'IE sont d'accord sur une coopération FMTS-IE concernant la précarité, mais la FMTS ne semble pas en tenir compte : l'année dernière, elle a organisé toute seule sa journée anti-précarité, sans essayer d'obtenir la participation de l'IE, tandis qu'on essayait de les faire converger. C'est pourquoi nous sommes en colère. **FMTS** : mettre l'accent sur le sens historique du traité de juillet 2017, qui nous rassemble tous, car nous ne sommes pas tous d'accord sur la dissuasion ou le nucléaire civil. **Ugict** : l'accès à l'énergie pour tous est une priorité. En parlant de « transition énergétique », il faut avoir en vue la satisfaction des besoins et le réchauffement climatique : les économies d'énergie oui, mais attention à ne pas tomber dans le rationnement qui augmentera les inégalités. Oui à la recherche pour développer les énergies renouvelables et une nouvelle génération de nucléaire avec moins de déchets. **INWES (International Network of Women Engineers and Scientists)** : dans vos discussions sur l'énergie, vous ne tenez pas compte des femmes, surtout des Africaines, les premières frappées par les pénuries, la pollution et les fumées toxiques, les premières qui s'occupent des malades et abandonnent leur travail. **Niger** : la question énergétique est traitée par vous *ex cathedra* comme elle vient dans les médias. Mais nous sommes des scientifiques et notre tâche est d'explorer des pistes pour l'accès à l'énergie pour tous. Dans mon pays, nous souffrons de la soif de l'Occident qui nous prive des ressources pour ses propres besoins énergétiques. Ils viennent ici pour l'uranium et apportent avec eux les armes et les guerres. **SNCS-FSU (reprend la parole)** : il en est de l'uranium comme du pétrole. Les besoins énergétiques des Africains peuvent être satisfaits grâce à d'autres moyens que le nord, comme le solaire (non le photovoltaïque) qui est insuffisamment développé. Nous devons parler de la libre circulation des scientifiques dans tous les sens (nord-sud-est-ouest). **Portugal** : la liberté de circulation de *tous*, non seulement des scientifiques. S'exprimer sur la néfaste reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par l'administration Trump, qui mettra le feu au Moyen-Orient ([cela venait de se produire](#)).

FMTS (retraîtée INSERM) sur la précarité : notre mobilisation coordonnée doit être mondiale et réunir précarité et financement/privatisation, car à l'INSERM seulement 40% du budget est public (75% il y a quelques années). Les premiers touchés sont les jeunes, recrutés de moins en moins jeunes. **FMTS (trésorier)** : la précarité touche aussi la recherche privée, où nous avons des difficultés pour obtenir des statistiques et pour syndiquer les travailleurs. La recommandation de l'UNESCO concerne aussi ce secteur, mais les gouvernements ne l'appliqueront pas sans pression. **INWES** : les données statistiques sur la précarité dans les pays africains ne sont pas très fiables, nous l'avons constaté pour les femmes scientifiques. Notre combat est d'obliger les gouvernements à publier des statistiques fiables. **SNTRS** : si la FMTS est consciente de son rôle, pas de risque

qu'elle fasse « doublon » avec l'IE. Pas de monopole ou de préséance dans notre combat commun pour réduire la précarité et, rêvons un peu, l'éradiquer dans un futur proche. Nous sommes d'accord pour organiser une action commune IE-FMST à l'occasion de la réunion interministérielle « anniversaire Bologne » au printemps 2018 et d'accord pour œuvrer à sa préparation.

Décisions de textes à produire

L'Ag de la FMST ne vote pas les textes eux-mêmes, mais le principe et les grandes lignes du contenu. Le(s) porteur(s)/porteuse(s) de chaque projet se chargent, avec un groupe de volontaires, de les élaborer, les soumettre au vote électronique du CE élu et les transmettre au Secrétariat international qui les valide comme déclarations de la FMST, les traduit s'ils ne le sont pas et les diffuse.

- questionnaire sur la précarité/les conditions de travail à diffuser aux affiliés
- appel pour un effort de recherche sans précédent sur l'énergie et le climat, vote sur l'introduction : *Réunis à Dakar dans le cadre de sa 22^e assemblée générale, les membres de la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMST) ont convenus, au terme de leurs travaux, de procéder à un appel urgent aux États, à la communauté scientifique et aux populations de la planète. Face à la crise environnementale, la FMST appelle à la mise en place d'un projet de recherche international exceptionnel, d'une hauteur de 2% du PIB mondial, soit environ 1300 milliards de dollars annuels, fondé sur les principes de coopération et de solidarité. Il s'agit d'une exigence mondiale et urgente.*
- déclaration sur l'éducation et la recherche scientifique en Afrique
- soutien aux scientifiques persécutés par des régimes autoritaires/dictatoriaux (Brésil, Turquie, Congo-Brazzaville etc.)
- déclaration sur la sécurité mondiale (proposée par le G1)
- déclaration sur la sortie des USA de l'UNESCO
- déclaration sur le libre accès

Rapport de la commission des mandats et élection du nouveau CE

Le CE proposé aura 37 membres issus de 28 organisations de 19 pays. Les organisations ont fait des propositions, mais le CE inclut aussi quelques individuels importants pour les communautés. La commission a veillé à la diversité des provenances et des affiliations. Elle est contente d'annoncer un effort important pour la parité : de 2 femmes au CE sortant, on passe à 10. La proposition CE contient aussi les personnes proposées pour le secrétariat international.

SNTRS : certes, passer de 2 à 10 est « un effort » pour la parité, mais le « plafond de verre » reste présent, car aucune femme n'est proposée pour le secrétariat international. On se demande pourquoi. Les travaux de l'AG ont montré que les femmes interviennent avec pertinence et originalité, leur parole dans les débats n'a rien à envier de celle des hommes. Nous pensons qu'il n'y a pas de mauvaise intention de la part de la commission des mandats, juste de mauvaises habitudes prises, et personne n'y fait attention. Il est encore temps de changer.

FMST (trésorier, responsable de la commission des mandats) : nous n'avons exclu personne, ce sont vos organisations qui n'ont pas proposé de femmes pour le secrétariat.

Algérie, Snesup-FSU, INWES, Portugal : peut-être encore temps d'y remédier. Sinon, voter ici qu'au prochain CE dans un an il faut deux femmes au secrétariat international, si possible une vice-présidente. [Accepté avec enthousiasme par tous.](#)

Le CE est voté à l'unanimité (2 abstentions). Le secrétaire général du SAES prononce un bref discours de clôture surtout pour remercier les participants, les syndicats, le rectorat et l'UCAD, ce dernier pour son accueil et la mise à disposition de ses salles et ses moyens gratuitement. Remerciements aux étudiants du département de philosophie qui ont assuré avec intelligence et compétence, et avec le sourire. Le Président de la FMST remercie les deux syndicats, SAES et SUDES, et souligne leur travail intersyndical, même s'ils sont rivaux aux élections professionnelles.

Le CE aura lieu à Alger en 2018.

Rapport à la CE du 11 janvier 2018

Par Josiane Tack

Chères et chers camarades,

Je vous transmets tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2018 à vous et vos proches.

Je nous souhaite une année de luttes fructueuses qui déboucheront enfin sur des avancées sociales. En 2018, souhaitons nous d'avoir le courage de mener à bien tous les combats que nous allons devoir entreprendre au vu de l'agenda social que le gouvernement macron va dérouler dès les premiers mois de l'année et tout au long de l'année.

L'année 2018 est une nouvelle année d'élection dans nos organismes et la fonction publique en général avec le renouvellement du conseil scientifique et des conseils scientifiques d'instituts au CNRS en juin 2018. Mais aussi le renouvellement de l'ensemble des instances représentatives des personnels à savoir les comités techniques des établissements, les CAP, les CCP et les comités Techniques du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation se déroulera en décembre 2018 en même temps que l'ensemble de la fonction publique. Comme vous le savez le résultat des élections aux comités techniques détermine la représentativité syndicale dans nos établissements ainsi qu'au niveau ministériel. L'enjeu est majeur pour la capacité d'action de la CGT dans toute la fonction publique. Il est aussi essentiel pour le SNTRS-CGT. Sa légitimité dans les organismes de recherche en dépend : les heures de décharges qui lui seront allouées et les subventions versées par les établissements sont conditionnées à ces résultats. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours de l'année, l'action de chacun d'entre nous en amont et au moment de ces élections de représentativité sera déterminante.

Le gouvernement quant à lui, nous propose dès le premier janvier ses vœux à sa façon :

- Le rétablissement du jour de carence dans la Fonction publique dans la loi de Finances de 2018, est une nouvelle attaque faite aux fonctionnaires en vigueur depuis le 1^{er} janvier.
- La compensation de la CSG dans la fonction publique le sera par la création d'une nouvelle prime revalorisable en 2018 et 2019, et après ? Il faut noter que dans le même temps la compensation de la CSG pour les salariés du privé se traduira par une augmentation des revenus. Il est également bon de savoir qu'il va falloir inscrire dans des budgets rectificatifs cette compensation de la CSG pour les organismes de recherche car aucune ligne budgétaire n'est inscrite pour l'instant dans ledit budget.

Quelle actualité en ce début 2018 ?

A l'international :

Je ne parlerai que de l'actualité en Tunisie avec les émeutes qui viennent d'avoir lieu en début de la semaine. Des raisons économiques sont à l'origine des soulèvements, les manifestants s'opposent à la loi de finance. Il est question d'austérité, de coût de la vie trop chère et de chômage. Rien de bien nouveau, les contraintes sont imposées à la Tunisie par les banquiers, le fond monétaire international qui demande une réduction du déficit public. Le scénario est toujours le même : appauvrissement sans limite des populations.

En Europe :

Une attention particulière doit être portée à la situation en Allemagne où une épreuve de force s'engage autour de la semaine de 28 heures et une augmentation de salaires.

Alors que le pays affiche des performances historiques, avec un taux de chômage le plus bas depuis la réunification, à 5,7 % (je n'oublie pas que ce taux bas ce fait au prix de l'existence de nombreux travailleurs pauvres), et une croissance en progression, de l'ordre de 1,9% en 2018, les salariés réclament les fruits de leur travail.

Le syndicat allemand de la métallurgie IG Metall a donné Lundi 8 janvier le coup d'envoi d'un bras de fer social qui s'annonce comme l'un des plus durs de ces dernières années en Allemagne. Plusieurs dizaines de débrayages sont prévues dans tout le pays, en particulier dans la secteur automobile, pour soutenir des revendications portant notamment sur la réduction du temps de travail à 28 heures hebdomadaires. Avec près de

2,3 millions d'adhérents, IG Metall, qui défend les salariés toutes catégories confondues dans l'industrie (Siemens, ThyssenKrupp), la sidérurgie, l'automobile (VW, Daimler, Porsche), l'électronique ou encore le textile, est le plus gros syndicat d'Europe.

Semaine de 28 heures

Depuis octobre, le syndicat exige pour les 3,9 millions d'employés du secteur une augmentation salariale de 6 %. La fédération patronale Gesamtmetall propose 2%. Rien d'inhabituel. En général, les parties se retrouvent à mi-chemin. Mais le conflit porte aussi sur un aménagement inédit du temps de travail demandé par IG Metall: le passage de la semaine de travail de 35 à 28 heures pour ceux qui le souhaitent, avec compensation partielle du manque à gagner salarial par l'employeur. La formule serait valable deux ans au maximum et l'employeur devrait garantir un retour à un poste à plein temps.

Cette question de la réduction du temps de travail et de l'augmentation de salaire a déjà fait achopper des négociations de branche à l'automne. Si l'impasse se confirme, l'étape suivante pourrait être la grève dure, chose rare en Allemagne que nos gouvernants nous citent en exemple de modèle de cogestion.

En France :

L'actualité sociale est très riche en ce tout début d'année : Tous les sujets que je vais traiter figurent dans l'agenda de cette semaine.

Pimkie, PSA, et autres...: la rupture conventionnelle collective, le nouveau filon des patrons pour licencier

A peine entrée en vigueur, la rupture conventionnelle collective (RCC) créée par les ordonnances réformant le code du travail, est déjà à l'étude dans plusieurs groupes, de PSA à Pimkie, en passant par les Inrocks, le Figaro ou le supermarché Carrefour.... Cette nouvelle procédure permet de se séparer d'un groupe de salariés volontaires sans avoir à justifier de difficultés économiques. La porte ouverte à des plans sociaux déguisés. Créé dans le cadre des ordonnances réformant le code du travail adoptées en septembre 2017, ce dispositif permet à l'employeur de se séparer de plusieurs salariés volontaires sans avoir à justifier de difficultés économiques particulières, comme c'était déjà le cas dans le cadre d'un plan de départs volontaires (PDV), ou d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Avec ce nouveau dispositif, l'entreprise n'est par ailleurs pas tenue d'attendre un an pour embaucher en CDD aux mêmes postes.

La RCC promet souplesse, rapidité et sécurisation pour les employeurs : la rupture conventionnelle collective – qui a fait son entrée dans le Code du travail au 1er janvier via les ordonnances Macron – a de quoi réjouir le patronat, qui n'a pas perdu de temps pour s'approprier le dispositif. Le 8 janvier, c'était la direction de Pimkie qui présentait son projet de rupture conventionnelle collective. Le 9 janvier, c'est au tour de PSA, tandis que Carrefour devrait présenter le sien vendredi 12 janvier ! D'après la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, interrogée dimanche 7 janvier sur Europe 1, ce dispositif permettrait aux salariés « d'éviter le traumatisme du licenciement » tout en conservant le bénéfice, « non seulement l'assurance-chômage mais de toutes les conditions d'accompagnement, de mobilité, de formation, d'aide à la création d'entreprise qui seront négociées dans le cadre de ce dispositif »

Les hebdomadaires *Les Inrocks* et le *Fgaro* ont déclarés également manifester leur intérêt pour rupture conventionnelle collective (RCC).

Pour Pimkie les partenaires sociaux viennent de refuser cette proposition, il s'agissait de plus de 200 postes à supprimer.

Pour PSA une négociation semble s'ouvrir... pas à la demande de la CGT qui y est farouchement opposée. « *Sur certaines lignes de montage, les intérimaires représentent 90 % des effectifs. (...) Dans une entreprise qui fait des milliards de bénéfices, une telle politique est inacceptable* ». Philippe Martinez, a dénoncé le 8 janvier sur *France Info* le plan de PSA, accusant la direction de vouloir « transformer les CDI en précaires ». Contrairement aux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), les entreprises recourant aux RCC pourront immédiatement recruter de nouveaux candidats aux postes laissés par les volontaires quittant l'entreprise.

La CFCT, la CFDT et FO sont prêts à signer le plan proposé par la direction de PSA.

Pour cette même direction, « *il n'y a ni plan social ni suppression de postes* ». La RCC sera un volet supplémentaire dans le cadre d'un « *dispositif d'adéquation des emplois et des compétences* » (DAEC), qui existe depuis 2012 et permet à l'entreprise d'ajuster ses effectifs et de les réduire sans licenciement, « l'ajustement » concernerait plus de 2000 emplois. De nouvelles embauches d'apprentis ou d'emplois précaires viendront se substituer en parti aux postes supprimés.

L'actualité des réformes à venir en France, avec toujours un agenda qui commence dès cette semaine du 8 janvier 2018.

La négociation du volet « sécurisation de l'emploi et réforme de l'assurance chômage » entre patronat et syndicats sur le projet de réforme voulue par l'Élysée débute ce jeudi 11 janvier.

La balle est, aux moins pour un temps, aux partenaires sociaux. Alors que le volet « flexibilité » de la réforme du marché du travail a été expédié en quelques mois sous forme d'ordonnances, le pilier « sécurisation », via l'assurance chômage, est pour l'heure à la discussion entre patronat et des syndicats. Ces derniers ouvrent, aujourd'hui, la première des six séances de négociation (prévues jusqu'à mi-février) sur la refonte du système d'indemnisation.

La réforme de l'assurance chômage qui est basée sur une étendue de l'assurance-chômage aux indépendants et à davantage de salariés démissionnaires (une fois tous les 5 ans voire tous les 7 ans). Mais dans la feuille de route du gouvernement, il ne s'agit plus que d'« un nouveau droit » ouvert « sous certaines conditions », à ceux qui s'inscrivent dans « une évolution professionnelle ». Une extension qui doit s'accompagner d'une réforme du financement et de la gouvernance de l'Unedic. Parallèlement, le gouvernement réfléchit aussi à durcir le contrôle des chômeurs. Allocation supprimée ou réduite de moitié après deux refus « d'une offre raisonnable », comment la loi va-t-elle définir ce qui est une offre raisonnable ? Quelles sont les capacités de pôle emploi pour proposer « des offres raisonnables » ? Cette mesure est inadmissible car elle stigmatise encore une fois les demandeurs d'emploi.

Le gouvernement planche aussi sur un projet de loi sur l'immigration : Un réfugié pour 101 habitants en suède ou un réfugié 1300 habitants en France. Le Premier ministre a annoncé jeudi 21 décembre qu'il allait prochainement organiser une "consultation" pour dissiper les inquiétudes à propos du futur projet de loi sur l'asile et l'immigration. C'est aujourd'hui, les associations conviées à Matignon viennent de recevoir une trame du projet de loi sur l'immigration et l'asile. Certaines associations vont boycotter cette réunion, où il est question de réduire la période de séjour sur le territoire et d'effectuer un recensement des migrants dans les centres d'urgence. Cette réunion est censée ouvrir mais aussi boucler une « concertation ». Emmanuel Macron est, en effet, attendu, mardi 16 janvier, à Calais pour en annoncer les conclusions ! Ce simulacre de consultation ne cachera pas les attendus graves qui se trament sur la loi sur l'immigration qui fait la part belle au volet sécuritaire par rapport au volet humanitaire. Rappelons qu'il y a un réfugié pour 101 habitants en suède contre un réfugié pour 1300 habitants en France : heureusement que la France est le pays des droits de l'homme !

Je parlerai à présent deux sujets traitant des réformes impactant directement les fonctionnaires dans leurs droits (réforme des retraites) ou dans leurs missions (pour un état au service d'une société de confiance).

La réforme des retraites qui est aussi sur la sellette pour 2018. Il m'apparaît important à ce stade de vous parler des perspectives de travail pour déboucher sur un corpus revendicatif que veut porter la CGT fonction publique.

Nous savons tous qu'une réforme des retraites est en préparation. Je tiens à vous exposer les informations données par la CGT fonction publique suite à une réunion des fédérations de la Fonction publique a eu lieu le 5 décembre 2017 sur la retraite des fonctionnaires.

Cette première réunion était destinée à ouvrir le cycle des groupes de travail permettant de se préparer à l'échéance de la réforme des retraites prévue par Macron.

Pour ce qu'on sait aujourd'hui des projets du haut-commissaire aux retraites, il proposera au président de la République d'établir un système de retraite universel par points (et non par comptes notionnels). Les mêmes paramètres s'appliqueraient à l'ensemble des régimes, qui pourraient être maintenus séparés en fonction des spécificités professionnelles, et de statuts si ceux-ci sont « justifiés ». Les dispositifs de solidarité (minimum de pension, droits familiaux et conjugaux : réversion, enfants, ...) seraient harmonisés.

Une première phase de diagnostic s'étalerait jusqu'à l'été 2018, avec 14 groupes techniques internes à l'administration et aux régimes de retraite. Une concertation en bilatérale puis multilatérale aurait lieu sur les grands sujets. Le ministre en charge de la fonction publique a affirmé que serait respectée la spécificité de la Fonction publique au sein de ce dispositif de concertation. Puis les options seraient prises après le diagnostic de l'existant, et préparerait au second semestre la loi cadre votée en 2019.

La CGT sur les trois versants compte bien s'organiser pour avoir un corpus revendicatif cohérent face à cette consultation. Les camarades de la CGT sur les trois versants de la fonction publique, veulent définir précisément ce qu'ils entendent pour les régimes de fonctionnaires, dans le cadre de la maison commune des régimes de retraite. Ils disent vouloir explorer la question d'un sous-ensemble « maison commune des régimes de la fonction publique ».

La plate-forme revendicative de la CGT fonction publique est claire sur les objectifs à donner à notre système de retraite, mais elle mérite d'être réexaminée pour ajuster les propositions au contexte actuel que personne n'avait

anticipé, les débats passés étant relatifs soit à des réformes de paramètres (durée d'assurance, âge, ...), soit à la perspective d'un régime unique par comptes notionnels.

Il a été décidé de proposer aux instances des fédérations du champ de la Fonction publique qu'un premier tract de 4 pages soit publié en février 2018 pour affirmer clairement d'abord ce que veut la CGT devant les agents et le gouvernement. L'activité pour l'instant se répartirait entre un groupe plus politique de représentants des fédérations, en lien avec la confédération, et un travail plus technique et absolument nécessaire sur les dispositifs existants et leurs évolutions possibles.

Parmi les différents projets de loi voulus par Emmanuel Macron je ferai ici une présentation d'un projet appelé « pour un état au service d'une société de confiance » qui impacte directement les fonctionnaires dans leurs missions de contrôle et de service public.

En effet 48 articles constitutifs du projet de loi « pour un État au service d'une société de confiance » confirment la volonté des pouvoirs publics de procéder à une réforme conséquente de l'action publique. Il y a deux poids-deux mesures, lorsque l'on constate avec quelle célérité les autorités sanctionnent les agents publics qui cherchent à défendre leurs missions où encore entendent pourchasser les chômeurs montrés du doigt comme des fraudeurs et des fainéants. Les travaux engagés dans le cadre du chantier « action publique 2022 » consistent à abandonner des missions de contrôle ou à déléguer ces dernières à des agences et des intervenants privés...

Ce projet de loi intervient pourtant dans un contexte qui ne cesse de confirmer l'importance et même le développement d'une véritable criminalité économique, fiscale, financière, sociale, alimentaire (voir en ce moment le scandale du lait pour bébé chez Lactalis)... Une criminalité qui présente par ailleurs des dimensions internationales, européennes, nationales et territoriales.

Et pourtant... des réformes en suppressions d'emplois, de dépénalisation en privatisations, les attaques portées n'ont cessé de conduire au dépérissement du contrôle et de l'inspection, reléguer l'intérêt collectif loin derrière le profit dès lors qu'il s'agit aussi d'abandonner ou de déléguer les vérifications, contester à la puissance publique ses missions qui se focalisent, de manière préoccupante, sur le contrôle des personnes.

Dans le marché unique européen avec la prépondérance de la libre concurrence et dans une économie mondialisée accolée à des traités libéraux (TAFTA, etc...), le rôle de l'action publique sur l'économie mais aussi sur le social est de plus en plus bafoué par nos dirigeants. Reprenant le credo des organisations patronales, des actionnaires et des marchés financiers ... politiques et « experts » ne cessent de mettre en exergue l'atteinte à la liberté, et le coût induit par les obligations législatives et réglementaires qui entameraient la rentabilité financière et donc « la confiance ».

Dans le même temps, celles et ceux qui ont besoin de faire respecter la loi, salariés, contribuables, consommateurs se trouvent de plus en plus dépourvus. Les missions de contrôle et d'inspection sont une des dimensions essentielles de l'action publique. Encore faut-il que les administrations et les personnels puissent disposer des moyens nécessaires à l'accomplissement de ces dernières.

Je recentrerai mon propos à présent sur notre champ professionnel et son actualité en ce début d'année

Les sujets qui seront abordés dans les organismes de recherche dans les jours et les mois à venir vont traiter de : De la nomination du nouveau président du CNRS et de fait également à l'INRIA...

Le président Macron aurait « pressenti » Antoine Petit comme prochain président du CNRS. La procédure pour sa nomination va donc s'enclencher avec son audition au parlement et au sénat avant sa nomination à la présidence du CNRS. Ainsi, la présidence de l'INRIA va-t-elle être vacante, la crainte pour les camarades de l'INRIA étant de récupérer un délégué régional qui semblerait être lui-même pressenti. La nomination d'Antoine Petit au CNRS semblerait très rapide, nous avons comme indication l'annulation aujourd'hui même d'une réunion présidence/organisations syndicales au CNRS prévue le 25 janvier avec la présidente par intérim Anne Peyroche au motif que cette réunion viendrait télescoper la nomination proche du nouveau président.

Le deuxième sujet d'actualité concerne la fusion (ou absorption) de l'IRSTEA par l'INRA.

D'après les informations que possèdent la CGT-INRA il y aurait une accélération de la tentative de « rapprochement-fusion » INRA-IRSTEA. Quelques informations leur auraient été données par le PDG de l'INRA. L'essentiel de son discours était de dire que le rapport qu'il avait élaboré avec l'ancien PDG de l'IRSTEA se bornait à un état des lieux, qui démontrait que les recherches faites au sein des deux organismes sont plus des recherches complémentaires que des doublons. Il affirmait ainsi que la science qui devait piloter tout rapprochement des deux organismes et non une logique comptable. Il aurait ajouté attendre la nomination du nouveau PDG de l'IRSTEA pour voir s'il était d'accord avec ce rapport avant de le remettre au ministère. Il avait

aussi dit que rien n'était tranché sur les formes du rapprochement... Cependant différents responsables INRA se répandent en off pour dire que c'est bien une fusion qui est d'ores et déjà programmée pour 2019. Dans ce cadre, il apparaît qu'ils vont rechercher en premier lieu à réduire le nombre d'unités des deux organismes en s'appuyant sur l'existence d'implantations géographiques largement différentes, et tenter de mutualiser les personnels ingénieurs et techniciens avec à la clé des suppressions d'emploi dans ces catégories.

Les camarades de l'IRSTEA sont quant à eux assurés de la fusion très proche des deux organismes.

Ils déclarent dans le rapport d'activité du SNTRS-CGT :

L'Irstea n'existera plus à brève échéance : le nouveau Président a été nommé pour gérer le rapprochement, autant dire la fusion, avec l'INRA. Les deux établissements partagent les mêmes tutelles, recherche et agriculture. Avec ses 695 emplois recherche et ses 168 emplois agriculture, il est environ 10 fois plus petit que l'INRA.

Dans leur déclaration liminaire les élus au CA (SNTRS-CGT, Sud Recherche EPST et FO) de Décembre 2017 ont insisté :

Les organisations syndicales récusent la question telle qu'elle est posée (« rapprochement » entre l'INRA et l'IRSTEA) et elles récusent la méthode : ce n'est pas par des tractations bilatérales – et confidentielles - entre les deux directions de l'INRA et de l'IRSTEA que le problème à résoudre (l'avenir des personnels de l'IRSTEA et de leurs activités) doit être traité.

Les personnels de l'IRSTEA doivent être des acteurs majeurs de la réflexion : les trajectoires et collaborations scientifiques des équipes, les trajectoires professionnelles et personnelles des agents doivent être des éléments déterminants des décisions futures.

Des discussions doivent avoir lieu entre les camarades de l'IRSTEA, de l'INRA et moi-même pour définir des actions communes.

J'aborderai enfin la défense des personnels exemplaires faite sur le dossier de l'Urmite à Marseille. Travail fait en collaboration entre le SNTRS-CGT et la FERC-sup tant au niveau local que national. Je rappellerai brièvement ici que cette défense a permis de déclencher une CAP disciplinaire au CNRS à l'encontre d'un directeur de recherche accusé de harcèlement et agression sexuels. La CAP a révoqué cet agent. Lequel a fait appel auprès du tribunal administratif. Le juge des référés vient d'intimer l'ordre au CNRS de réintégrer le directeur de recherche dans son poste avant le jugement de l'affaire sur le fond au motif que le DR ne reconnaissant pas les faits, le niveau de sanction était trop élevé temps que le jugement sur le fond n'était pas rendu. Le CNRS fait appel auprès du conseil d'état, la réintégration demandée par le juge doit-être effective avant le 16 janvier 2019. Cette décision de justice tombe comme un coup de massue. Le signal envers les personnes qui ont eu le courage de parler est très négatif. Comment pouvons-nous accompagner et obtenir que la parole se libère avec de telles décisions de justice, même si celles-ci ne sont pas définitives? Comment expliquer aux victimes qu'elles vont peut-être devoir être à nouveau confrontées à leur agresseur sur leur lieu de travail ? On voit à travers cet exemple que ces dossiers sont très complexes et surtout que les victimes sont vraiment exposées jusqu'au bout malgré les efforts que nous faisons pour les protéger. Le SNTRS-CGT va faire tout ce qui est en son pouvoir pour continuer la protection des personnes qui « osent » parler.

Je listerai rapidement à présent les principaux sujets que nous aurons à traiter dans nos organismes de recherche en 2018 :

1- Le RIFSEEP est toujours d'actualité, notamment avec les primes chercheurs qui vont être examinées. Nous devons aussi continuer le travail sur les recours entamés sur la mise en œuvre du Rifseep et revenir vers les agents qui nous ont fait confiance sur cette démarche.

2- Le télétravail qui va être mis en œuvre dans les organismes. Nous devons au niveau du SNTRS-CGT travailler ce sujet est définir des revendications qui nous sont propres. Ce thème pourra peut-être être abordé lors de notre prochain congrès.

3- Les élections, j'en ai parlé au début de mon exposé et ne reviendrai donc pas sur ce sujet

4- Les sujétions et astreintes...

Pour le début 2018, dans notre syndicat nous avons un congrès à préparer.

En mars 2018 se tiendra le congrès du SNTRS-CGT, il s'agit un moment fort de la vie de notre syndicat. Nous aurons également la tâche de contribuer comme à chaque congrès au renouvellement des camarades en charge de porter les orientations du syndicat. Enfin, nous aurons la joie de fêter les 70 ans d'existence du SNTRS-CGT!

Aujourd'hui la CE est consacrée à la validation des documents d'orientation, statuts et rapport d'activité. Nous avons essayé d'évoluer dans la méthode de travail sur l'écriture des textes. Les documents ont été écrits grâce à un premier travail effectué par groupe travail. Vous avez eu les documents le 15 décembre 2017, nous avons reçu quelques amendements (peu) que nous allons aujourd'hui examiner ensemble pour produire à la fin de la journée des textes prêts à être diffusés à l'ensemble des adhérents deux mois avant la date du congrès pour respecter les délais de diffusion.

Le rapport d'activité a été terminé hier, nous n'avons de ce fait pas pu vous le remettre avant. Il a été écrit à plusieurs mains ce qui fait un rapport dense et riche qui constitue à mon avis un document d'archive de l'activité du syndicat entre 2015 et 2017. L'inconvénient d'une telle écriture constitue en la longueur de réalisation qui plus est, le temps de rédaction a été concomitant aux vacances de fin d'année. Je suis donc bien consciente de la difficulté que représente pour la commission exécutive la remise du document aujourd'hui.





Nous allons aussi lors de ce congrès fêter les 70 ans du syndicat. La préparation de cet événement doit commencer sans tarder.

Cette CE va être consacrée en grande partie au travail sur les documents du congrès. Nous avons programmé une nouvelle CE le 1er février pour nous permettre d'aborder d'autres sujets avant le congrès et éventuellement de valider les dernières décisions au niveau de l'organisation du congrès si nécessaire.

Place aux débats à présent.

Résultat des votes de la CE des documents préparatoires au Congrès du SNTRS-CGT


Chaque partie de l'orientation :

-  Partie 1 vote à l'unanimité 29 voix pour
-  Partie 2 vote à l'unanimité 29 voix pour
-  Partie 3 vote à l'unanimité 29 voix pour
-  Partie 4 vote à l'unanimité 29 voix pour

Vote global orientation

-  Vote à l'unanimité 29 voix pour

Vote du document des statuts

-  Vote à l'unanimité 29 voix pour